

**FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 12**  
**EXEMPLE DE QUESTION À RÉPONSE ÉCRITE**

**PARTIE II : COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT**  
**TEXTE D'INFORMATION**

L'auteur fait un bilan de la situation de l'obésité au Canada.

---



**OBÉSITÉ :**  
**sombre constat,**  
**malgré les efforts**



- 1 Les marchands de nourriture industrielle et industrialisée à forte teneur de sel ou de trios aux gras ont aujourd'hui une bonne raison de se réjouir.
- 2 Et comment! Malgré les signaux d'alarme allumés un peu à droite et beaucoup à gauche, malgré les campagnes visant à promouvoir la consommation quotidienne de fruits et légumes et malgré les bonnes intentions des gouvernements, les mauvaises habitudes alimentaires semblent bien ancrées au Canada. Plus encore, elles seraient également difficiles, voire impossibles à enrayer, à en croire le nouveau chapitre de l'*Enquête nationale sur la santé de la population* de Statistique Canada.
- 3 Cette étude rendue publique la semaine dernière est presque passée inaperçue à cause de la levée de l'interdit de publication sur le témoignage-choc d'un ancien président d'agence de publicité. Cette étude brosse pourtant un portrait prévisible mais ô combien désagréable pour les combattants du gras au Canada. Avec, en trame de fond, un constat sans équivoque : l'embonpoint est une porte d'entrée facile vers l'obésité. À preuve, près de 25 % de ceux qui étaient atteints du premier en 1994-95 frayent désormais avec le deuxième, selon les statisticiens fédéraux.
- 4 Pis encore, près du tiers des personnes qui avaient un poids santé il y a dix ans composent désormais avec l'embonpoint à l'heure actuelle, selon cette même étude. Cela laisse présager un bon avenir pour la prévalence de l'obésité au pays, celle-ci ayant déjà plus que doublé en 20 ans, rappelle Statistique Canada. L'organisme se veut toutefois rassurant en signalant qu'avec 15 % d'obèses dans sa population en 2002, le Canada se distingue toujours des États-Unis, où les amas de graisse handicapent aujourd'hui près de 22 % des citoyens.
- 5 Pause mathématique : pour les spécialistes fédéraux du chiffre, l'obésité se mesure à partir de l'indice de masse corporelle (IMC). Cet indice s'obtient en divisant son poids en kilos par le carré de sa taille en mètres. Un IMC compris entre 18,5 et 24,9 est associé à un poids santé. Au delà de 25 et jusqu'à 29,9, c'est d'embonpoint dont il s'agit. Quant à l'obésité, elle apparaît avec un IMC de 30 et plus.

- 6 La formule est certes rébarbative. Mais elle est aussi à l'origine d'une deuxième révélation : l'embonpoint chez les femmes conduit davantage à l'obésité que chez les hommes. 28 % des Canadiennes y ont en effet goûté en dix ans alors que la gent masculine n'a été touchée que dans une proportion de 20 %. À l'inverse, 38 % des hommes avec un poids santé il y a dix ans font de l'embonpoint aujourd'hui, contre 28 % des femmes, a mesuré Statistique Canada.
- 7 Autre fait prévisible, un revenu supérieur diminue les risques d'obésité ont constaté les responsables de l'enquête. Par contre, les hommes plus jeunes, entre 20 et 30 ans, s'avèrent être les candidats parfaits à l'embonpoint et à l'obésité.
- 8 Bien des solutions sont pourtant au cœur des débats depuis le début du siècle : diminution des portions, lutte contre les ingrédients obésogènes (sucre, gras et, paradoxalement, calories vides), substitution si c'est possible d'aliments préparés en usine et congelés (avec label bleu ou non) par des plats cuisinés à la maison, réaménagement des zones urbaines pour favoriser les déplacements d'humains non motorisés... La liste est loin d'être exhaustive.
- 9 Le *hic*, c'est que cette liste est aussi loin d'être stimulante pour des législateurs peu enclins à se mettre à dos les membres d'une industrie lucrative versée dans la malbouffe. Et elle est loin d'être intéressante pour des papilles habituées à des goûts élaborés par des scientifiques de la bouffe normalisée en laboratoire. Enfin, elle est loin d'être efficace devant des campagnes de publicité répétées *ad nauseam* aux heures de grande écoute.
- 10 À ce compte-là, la prochaine étude décennale de l'obésité et de l'embonpoint par Statistique Canada se fait déjà attendre.

« L'obésité : sombre constat, malgré les efforts » — Fabien Deglise. *Le Devoir*, D4, le 16 et 17 avril 2005, Montréal, Québec (version adaptée)

18. Selon le texte, que faudrait-il pour remédier au problème de l'obésité dans la population canadienne?



Plus de leadership politique



Plus d'information scientifique

Donnez une explication. Puis, justifiez cette explication à l'aide de deux citations tirées du texte.

## Titre : OBÉSITÉ : SOMBRE CONSTAT, MALGRÉ LES EFFORTS

### Classe de l'item : L4 : Faire preuve d'esprit critique

Selon le texte, que faudrait-il pour remédier au problème de l'obésité dans la population canadienne?

- Plus de leadership politique       Plus d'information scientifique

Donnez une explication. Puis, justifiez cette explication à l'aide de deux citations tirées du texte. Seule la première citation dans chaque boîte sera considérée.

<b>Rubrique de correction :</b>	
<b>4 points :</b>	L'élève répond « Plus de leadership politique », donne une explication satisfaisante et fournit deux citations pertinentes.
<b>3 points :</b>	L'élève répond « Plus de leadership politique », donne une explication satisfaisante et fournit une citation pertinente.
<b>2 points :</b>	L'élève répond « Plus de leadership politique », donne une explication satisfaisante sans fournir de citations pertinentes.
<b>1 point :</b>	L'élève répond « Plus de leadership politique », fournit deux citations pertinentes qui apparaissent dans la rubrique de correction, mais l'explication démontre qu'il n'a pas compris le texte.  OU  L'élève fournit un élément de réponse jugé valable.
<b>Explications satisfaisantes</b>	<b>Citations pertinentes</b>
A. Le gouvernement n'intervient pas. Le gouvernement devrait intervenir. Pourtant les solutions sont là. Le gouvernement devrait légiférer et établir une politique appropriée.	<ul style="list-style-type: none"><li>• « ... des solutions sont pourtant au cœur des débats depuis le début du siècle... » (paragraphe 8)</li><li>• « ... réaménagement des zones urbaines pour favoriser les déplacements d'humains non motorisés... » (paragraphe 8)</li></ul>
B. Le gouvernement manque de volonté politique pour régler le problème. Le gouvernement devrait être proactif.	<ul style="list-style-type: none"><li>• « Malgré les signaux d'alarme allumés un peu à droite et beaucoup à gauche... » (paragraphe 2)</li><li>• « Le <i>hic</i>, c'est que cette liste est aussi loin d'être stimulante pour des législateurs peu enclins à se mettre à dos les membres d'une industrie lucrative versée dans la malbouffe. » (paragraphe 9)</li><li>• « ... devant des campagnes de publicité répétées <i>ad nauseam</i> aux heures de grande écoute. » (paragraphe 9)</li></ul>

<p>C. Le gouvernement devrait agir sans tarder, mais fait trop peu. Il y a pourtant de nombreuses preuves que le problème est grave, important ou urgent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « ... elles [mauvaises habitudes alimentaires] seraient également difficiles, voire impossibles à enrayer,... » (paragraphe 2)</li> <li>• « ... l'embonpoint est une porte d'entrée facile vers l'obésité. À preuve, près de 25 % de ceux qui étaient atteints du premier en 1994–95 frayent désormais avec le deuxième... » (paragraphe 3)</li> <li>• « Pis encore, près du tiers des personnes qui avaient un poids santé il y a dix ans composent désormais avec l'embonpoint à l'heure actuelle,... » (paragraphe 4)</li> <li>• « ... l'obésité... ayant déjà plus que doublé en 20 ans,... » (paragraphe 4)</li> <li>• « 28 % des Canadiennes y [à l'obésité] ont en effet goûté en dix ans alors que la gent masculine n'a été touchée que dans une proportion de 20 %. » (paragraphe 6)</li> <li>• « À l'inverse, 38 % des hommes avec un poids santé il y a dix ans font de l'embonpoint aujourd'hui, contre 28 % des femmes,... » (paragraphe 6)</li> </ul>
<p><b>Note :</b> Une explication commande une reformulation de la part de l'élève. Elle devrait être fondée sur l'information dans le texte et non sur des connaissances préalables. L'élève est tenu de prendre en considération et d'analyser toutes les informations pertinentes pour arriver à une explication satisfaisante. L'élève qui ne tient compte que d'une partie de l'information disponible affiche une compréhension partielle de la situation. Une citation ne peut constituer une explication valable que si l'explication est donnée dans le texte. L'élève ne fait alors que du repérage.</p>	
<p><b>Note :</b> Toutes les autres formulations jugées équivalentes peuvent être admises par les correcteurs.</p>	
<p><b>Note :</b> Toute nouvelle réponse jugée pertinente doit être soumise au chef de groupe avant d'être admise par les correcteurs.</p>	